Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 43 (1955)

Heft: 825

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Unesco avait convoqué les Organisations non-gouvernementales à une séance préala-ble à Paris

Les organisations non gouvernementales, jouissant du statut consultatif auprès de l'Unesco, avaient été convoquées en septembre

jouissant du statut consultatif auprès de l'Unesco, avaient été convoquées en septembre dernier, à Paris, avec les fonctionnaires de cette organisation, afin de discuter le programme qui allait être soumis à la conférence générale prévue en novembre et décembre à Montevideo.

Au cours de ces travaux, le directeur-adjoint, M. René Maheu a insité sur le point que l'action de l'Unesco, en dehors des services permanents d'information et de documentation, désire tenir compte davantage des besoins et des désirs des Etats membres, plurôt que d'idées générales. « Une action internationale ne doit pas, a-t-il dit, être nulle part une action étrangère ». Il a souligné l'importance que présentent, par conséquent, les commissions nationales et la nécessité, pour les branches des ONG, d'une collaboration plus étroite avec ces commissions où la représentation, dans la plupart des pays, est a prépondérance officielle.

Plusieurs délégués ont fait remarquer que de nombreuses missions accomplies par les services de l'Unesco pourraient être remplies plus efficacement et plus économiquement par des associations, que par l'Unesco.

L'Unesco continuera à s'intéresser particulièrement aux projets d'éducation de base et au premier degré de l'enseignement. Sur quatre cents millions d'enfants dans le monde, plus de la moitié n'ont aucune possibilité de s'instruire.

de, plus de la moitié n'ont aucune possibilité de s'instruire.

Les ONG féminines ont fait observer que, sur cette moitié, la majorité étaient des filles; ne sont-elles pas réduites à ne recevoir qu'une éducation de base? M. Maheu a donqu'une éducation de base? M. Maheu a donné des exemples concrets prouvant que chaque fois que l'Unesco a été appelé à établir
ou à collaborer à l'établissement d'un plan
d'éducation dans un pays donné, il a toujours
demandé que des facilités équivalentes soient
données aux deux sexes, mais qu'on était oblige de tenir compte des conditions d'évolution
des différents pays.

On a également demandé qu'il y ait un
plus grand nombre de femmes dans les missions s'occupant de l'éducation de base et qu'il
soit tenu compte du rêle prijourdial de l'

soit tenu compte du rôle primordial de la femme dans les pays sous-développés.

Condensé d'un article du Bulletin du Con-seil international des femmes.

Décisions et propositions

La Conférence de Montevideo a donné son avis sur l'admission de « Membres associés de l'Unesco » — formule nouvelle visant à unir plus étroitement à l'œuvre de l'Unesco les territoires non autonomes. Le Royaume-Uni territoires non autonomes. Le Royaume-Uni a présenté pour admission à ce titre les ter-ritoires ou groupes de territoires suivants : a) Côte de l'Or; b) Sierra Leone; c) Sara-wak, Nord-Bornéo, Singapour et Fédération de Malaisie; d) la Jamaïque, la Trinité, Gre-nade, La Dominique et la Barbade qui, tous, out été admis ont été admis.

ont été admis.

Parmi les propositions présentées à la Conférence générale, l'Unesco a dû se prononcer sur divers projets soumis par le Gouvernement de l'Inde. Un de ces projets engage l'Unesco à lancer une campagne mondiale contre la discrimination raciale. Le Gouver-

PUBLICATIONS RECUES

Les Eglises et la Paix

M. Arnold Mobbs vient de publier un opus-cule qui rendra les plus grands services. On y a rassemblé les documents qui témoignent des efforts des églises chrétiennes en faveur des erforts des eglises chretiennes en Taveur de la paix, documents que le Conseil œcuménique a fournis. On trouvera là, ainsi que nous le lisons dans l'introduction, « un rapide panorama de l'action des Eglises contre la guerre moderne ».

Ce bref memento sera fort instructif pour

chacun et spécialement pratique pour les chefs de groupes qui cherchent des directives, des arguments ou des précisions afin de renseigner leurs membres.

Vues sociales d'un réformateur

On se représente toujours le réformateur Jean Calvin, comme un pur théologien, un homme de savoir et de pensée abstraite. Il a été victime de la gloire littéraire qui a fait de lui, avant tout, l'auteur de l'Institution chrétienne. Mais une étude plus spéciale dans les textes administratifs, les sermons et des procès-verbaux, a permis à M. J.M. Lechner, privat-docent à l'Université de Ge-

nève, de révéler au public un aspect trop ignoré du réformateur. Celui-ci n'a jamais négligé le devoir matériel envers le prochain malheureux, et il a largement payé de sa personne. Une bonne leçon. Nous n'avons pas inventé le christianisme social!

Ed. Labor et Fides.

L'Annuaire international de l'Education en 1954, publié par le Bureau international d'éducation (Genève) et l'Unesco (Paris), vient de paraître. Soixante-trois pays ont fourni des informations sur le développement de leurs écoles, de sorte que ce volume permet de se faire une idée relativement claire et exacte de l'année pédagogique 1953-1954 dans le monde. Partout, on semble avoir augmenté le budget destiné à l'instruction publique, le manque de personnel enseignant est toujours sensible, on améliore cependant les conditions matérielles, de sorte que le recrutement est meilleur et la formation professionnelle est perfectionnée. Une mine de renseignements pour tous les pédagogues. L'Annuaire international de l'Education en seignements pour tous les pédagogues.

La votation de Bâle et la presse étrangère

La votation suffragiste de Bâle a éveillé des échos un peu partout et même au Dane-mark où une amie de notre journal a relevé dans la presse les réactions suivantes

Le Bärlingste Titende, le plus grand jour-nal danois intitule son article: Persévérance, et il donne, sur le scrutin, de précises indica-tions, le nombre des suffrages et les propor-tions avec détails.

Dans un autre journal, on publie la photo-graphie d'une jeune et vigoureuse Helvétie, en costume national avec une physionomie inspirant l'intelligence. Voici la légende qui accompagne ce cliché: On ne lui permet pas de suter!

Ailleurs, on peut lire : « Si le canton de Bâle avait accordé aux femmes l'égalité des droits politiques, cela aurait créé un précédent et, sans doute, la contagion aurait gagué petit à petit le reste du pays. »

gué petit à petit le reste du pays. »

Une autre feuille commente l'événement sous le titre: Des femmes qui préfèrent leur marmite à l'urne, et il ajoute que si les Suissesses ont essuyé un nouvel échec, c'est partiellement de leur faute.

tiellement de leur faute.

Une avocate, la présidente de la Société des femmes danoises, déplore, pour le bon renom féminin, cette nouvelle défaite suisse, dans ce pays qui, sur d'autres points, est à l'avant-garde. Elle s'étonne aussi de la violence et du ton de la propagande adverse, stigmatisant l'affiche qui représentait une femme, figurée par une oie, tenant un discours à une assemblée masculine.

Espérons que ces remarques piqueront pos

Espérons que ces remarques piqueront nos compatriotes au vif et qu'elles redoubleront d'efforts pour faire comprendre aux électeurs leur aberration et pour enfin parvenir au

(trad. G. Cavin)

Louisa Volz

Au moment de terminer le journal, nous parvient la nouvelle du décès d'une ancienne et fidèle abonnée, à l'âge de 88 ans, Mlle

Louisa Volz.

Celle-ci a été active en de nombreux cer-

Celle-ci a été active en de nombreux cer-cles féminins, un article hâtif ne rendrait pas justice à son dévouement, aussi, préférons-nous renvoyer notre hommage au prochain numéro de Femmes suisses.

Pour aujourd'hui, bornons-nous à rappeler le zèle et l'enthousiasme qu'elle a toujours té-moignés à la cause féministe. Elle fut du grou-pe des Genevoises qui prit part, avec les au-tres Confédérées, au cortège d'ouverture de la Saffa, en 1929, et sur le cliché qui repré-sente le fameux escargot suffragiste, elle fi-gure, en bonne place, parmi celles qui le tigure, en bonne place, parmi celles qui le ti-raient et cherchaient à le faire avancer plus

Liste des déléguées gouvernementales, conseillères et suppléantes à l'Assemblée de

PONU

Argentine: Dr Elsa Chamoro Alam; conseiller, Dr Teresa H.I. Flouret. Biélorussie: Mme A.P. Us. Canada: Mme Montgomery. Colombie: conseiller, Mme Maria Elvira de Löpez. Costa-Rica: Mme Maria Elvira de Löpez. Costa-Rica: Mme Maria Teresa de la Campa, Dr Uldarica Manas; suppléante, Mme Maria Prieto; conseiller, Dr Ana Maria Perera. Danemark: Dr Esther Ammundsen, conseiller, Mme Nonny Wright. République Dominicaine: Mme Minerva Bernardino. Egypte: conseiller, Mme Ahmed Hussein. France: Mme Lefaucheux; conseiller, Mlle Basdevant. Grèce: Mme Lina Tsaldaris, (rapporteur à la 3me Commission). Guatemala: Dr Granela Quan. Indes: Mme Laksmi Menon. Indonésie: Mme Artuti Marzuki; conseiller, Mlle Roesad. Hatti: Dr Elie Villard, M.P. Irak: Mme Bedia Afnan. Israël: Mme Zena Harman. Hollande: conseiller, Mme Jeannette C. H. de Vink. Norvège: Mme Asae Lionass. Pakistan: Princesse Abidan Sultan. Pérou: conseiller, Mlle Carmela Aguilar. Pologne: Mme Maria Vierna. Suède: conseiller, Mme Brita Edmensen, Mme Agda Rössel. Tchécoslovaquie: Mme G. Sekaninova-Cakrtova. Ukraine: Mme Walter Elliott. Etats-Unis: Mme Oswald B. Lord. URSS: va. Royaume-Uni: Mme Walter Elliott. Etats-Unis: Mme Oswald B. Lord. URSS: Prof. Vera A. Fomina. Yougoslavie: Mme Vida Tomsic. Nouvelle Zélande: Mlle Sou-

Cours de puériculture

Pro-Juventute et Aide et conseils aux futures

mères.

Du 14 mars au 1^{er} avril, à 20 h. 30, Genève,
35, boul. du Pont-d'Arve.
1 fr. par séance — 8 fr. pour le cours.



Maturité, baccalauréats Diplômes de commerce et de langues Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans

Le XXV^{m°} anniversaire de la Fédération des femmes magistrats Les 19 et 20 novembre 1954 s'est tenue à

Les 19 et 20 novembre 1954 s'est tenue à Paris, au Palais de Justice, une conférence de la Fédération des femmes magistrats et membres des professions juridiques, à l'occasion du 25m² anniversaire de la fondation de cette association.

Le thème sur lequel portaient les travaux était : « La garde de l'enfant en droit international ». Il y a eu des communications très intéressants, potamment celle de la prési-

intéressantes, notamment celle de la prési-dente, Mme Kraemer-Bach, du barreau de Panis. A la suite de cet échange de vue, un ques-tionnaire sera adressé aux groupements na-tionaux, les conclusions en seront discutées au Congrès qui se tiendra à Venise, en 1956.

Le Sénat italien adopte le projet de loi de la sénatrice Merlin

Le 21 janvier, la commission du Sénat ita Le 21 janvier, la commission du Senat ria-lien, chargée d'examiner le projet de loi pré-senté par la sénatrice Merlin, dès 1948, au su-jet de la fermeture des maisons de tolérance, a adopté le texte après modification de détails, à l'unanimité. Le Sénat n'a pas besoin de pro-céder à un nouveau vote. Il faudra mainte-nant que cette loi soit soumise à la Cham-bre.

nement indien propose également que l'Unesco invite toutes les nations qui n'en font pas encore partie à adhérer à cette organisation. La délégation indienne suggère en outre que l'Unesco patronne un vaste programme de traductions et de diffusion dans les pays occidentaux, d'œuvres culturelles asiatiques et africaines. Par ailleurs un autre projet de résolution indien invite l'Unesco à élaborer, en coopération avec les Nations-Unies, un plan international concret pour le développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

International Women's News nement indien propose également que l'Unes-

IL Y A 40 ANS Notre journal publiait les biographies des pionnières

Lucy Stone-Blackwell

On trouvera dans ce numéro des informations sur la dernière conférence de l'Unesco. Il nous a paru piquant de rapprocher ce ré-cit de la jeunesse d'une pionnière suffragiste américaine, des efforts actuels de l'Unesco, soutenus par les sociétés de femmes, pour donner à la jeunesse féminine du monde, accès aux études et à la formation professionnelle.

Lucy Stone a été, dès son enfance, pas-sionnée pour l'égalité de l'homme et de la

Elle est née le 13 août 1818, dans une Elle est née le 13 août 1818, dans une ferme du Massachussets, et était la huitième de neuf enfants. Milieu digne et laborieux, profondément religieux, respectable et austre, étroit et sérieux, comme tous ceux des riches fermiers de la Nouvelle-Angleterre, il y a un siècle. Milieu aussi où régnait la conviction inébranlable en l'infériorité de la de se soumettre en tout et pour tout à l'au-torité masculine. La mère de Lucy Stone en tétait tout aussi imbue que ses contemporai-nes, et il ne faut pas voir une protestation, mais une simple constatation, dans le cri qu'elle poussa à la naissance de ce bébé, quand on lui dit que c'était une fille : « Oh!

j'en suis bien fâchée! La vie d'une femme est si dure!» Dure, pauvre femme, je le crois sans peine! Tout le monde travaillait fer-me chez Francis Stone, comme dans toures les autres exploitations agricoles de l'Amé-rique du Nord d'ailleurs, mais la maîtresse de maison plus que les autres. C'est elle qui avait trait huit vaches, la nuit avant la naissance de Lucy, un violent orage ayant obligé tous les hommes à courir rentrer du foin

ge tous les nommes à courir rentrer du foin coupé.

La fillette fut élevée à ce régime. Pieds nus dans la rosée, elle gardait les vaches dans les champs longtemps avant le lever du soleil, lavait le linge de toute la famille avant de partir pour l'école, située à un mille de chez elle, et étendait sa lessive au soleil à son retour à midi, avant de repartir! Elle dut sans doute à cette rude vie sa santé, qui lui permit plus tard de fournir tant de travail d'un autre genre. Mais ce que l'on comprend moins, ce que Miss Alice Stone Blackwell, la biographe de sa mère, n'explique pas complètement, sans doute parce que c'est là un de ces cas impondérables et mystérieux où l'esprit souffle où il veut, c'est comment, dans cette atmosphère un peu rude, pas très intellectuelle, et surtout si complètement ignorante de revendications qui auraient stupéfait la mère de Lucy la toute première, Lucy put devenir féministe? Peut-être fut-ce en voyant comment sa mère, et les femmes, en voyant comment sa mère, et les femmes, ses contemporaines, étaient traitées par leurs maris et par les lois ? Elle n'était encore qu'une enfant que, lisant la Bible, elle tomba sur ce passage: « Tes désirs doivent être ceux

de ton mari, et il te gouvernera. » Brûlante d'indignation, elle résolut d'aller au collège apprendre le grec et l'hébreu, afin de pouvoir lire la Bible dans le texte, et de pouvoir con-trôler par elle-même si de tels passages étaient authentiques.

Elle fit part de son désir à son père. « L'en-fant est-elle folle ? » demanda-t-il très sérieu-sement à sa femme. Et cependant, il envoyait les frères de Lucy au collège, comme une cho-se toute naturelle. Elle dut gagner elle-mê-me de l'argent pour s'instruire. Elle rama-sait des baies et des châtaignes et les vendait me de l'argent pour sinstuire. Ele ramassait des baies et des châtaignes et les vendait
pour acheter des livres. Plus tard, et pendant
des années, elle enseigna dans des écoles de
campagne, s'instruisant et instruisant les autres alternativement. Là déjà, elle remporta
des succès, venant à bout par sa fermeté et
sa douceur d'une classe de grands garçons
qui, l'hiver précédent, avaient cassé les vitres de leur classe pour jeter par la fenêtre
leur maître dans un tas de neige! Malgré cela, elle ne touchait qu'une partie du traitement payé à son maladroit prédécesseur. L'insuffisance des salaires, même des meilleures
maîtresses d'école, dans ce temps-là était en
effet telle qu'il lui fallut neuf ans pour économiser de quoi entrer à Oberlin College,
dans l'Ohio, le seul collège du pays qui admît des femmes. Et même, en traversant le
lac Erié, de Buffalo à Cleveland, elle ne put
se payer une cabine, et passa la nuit sur un lac Erie, de Buttalo a Cleveland, elle ne put se payer une cabine, et passa la nuit sur un tas de sacs de blé, au milieu des chevaux et des marchandises, avec quelques autres fem-mes qui, comme elle, n'avaient pas assez d'ar-gent pour voyager sur le pont du bateau. A

Oberlin, elle continua d'ailleurs à gagner sa vie, soit en donnant des leçons aux élèves des classes préparatoires, soit en faisant des ménages à trois sous l'heure dans la maison des étudiantes.

des étudiantes. Elle rencontra là plusieurs femmes distin-guées, entre autres Antoinette Brown, qui al-lait être la première femme pasteur des Etats-Unis. Toutes deux étaient très désireuses de lait être la première femme pasteur des ÉtatsUnis. Toutes deux étaient très désireuses de s'exercer à la parole publique, en vue de leur future carrière (Lucy Stone se destinait à la conférence), mais n'en trouvérent pas facilement l'occasion à Oberlin. Une fois cependant, les étudiants voulurent bien les admetre à une séance de discussion qui faisait régulièrement partie du cours d'anglais, et les deux jeunes filles furent, dit la tradition du collège, extrêmement brillantes; mais le lendemain, par ordre supérieur, ce cours était suspendu. Une autre fois, Lucy fut chargée par les élèves de couleur de présenter une adresse lors de la fête anniversaire de l'émancipation des Indiens de l'Ouest; elle accepta, mais le lendemain fut convoquée devant le Conseil des étudiantes, où on lui représenta qu'il était inconvenant pour une femme de parler en public. Et quarante ans plus tard, quand Oberlin fêta son centenaire, elle fut justement priée d'être un des orateurs de la grande séance publique !... Il y a là matière à des réflexions consolantes sur la marche des idées!

C'est à 29 ans, en 1847, qu'elle prit ses

C'est à 29 ans, en 1847, qu'elle prit ses grades, et donna se première conférence sur les droits de la femme.

I. Guevbaud